

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 janvier 2022

À partir du 1^{er} février 2022

76 COMMUNES LANDAISES SIMPLIFIENT LE TRI SÉLECTIF !

Le début de l'année 2022 est marqué par une vraie révolution du geste de tri pour les 175 000 habitants des 76 communes du territoire du Sitcom Côte Sud des Landes et de l'agglomération du Grand Dax qui rejoignent les 35 millions de français déjà engagés. En effet, à partir du 1^{er} février, les règles du tri sur notre territoire vont évoluer : plus simples, plus pratiques, plus lisibles et plus harmonisées pour faire progresser les performances de tri des emballages et papiers. Ainsi, les points tri situés sur le territoire accueilleront désormais trois flux au lieu de cinq, et de nombreux emballages jusqu'alors non triables vont pouvoir être intégrés dans cette collecte.

CONFERENCE DE PRESSE

Le SITCOM, CITEO et le GRAND DAX
vous convient à une conférence de presse de présentation de l'Extension des Consignes de Tri
le MARDI 25 JANVIER 2022, 14h
au siège du Sitcom Côte sud des Landes, 62 chemin du Bayonnais à Bénesse-Maremne.

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI : 3 flux au lieu de 5 actuellement

Les points tri qui, jusqu'alors, étaient répartis en 5 flux différents, comprendront désormais 3 flux, pour plus de simplicité du geste de tri des habitants.

Ces trois conteneurs seront clairement identifiés par un code couleur dédié à chaque flux : jaune, vert ou bleu selon le déchet... Une nouvelle signalétique traduite en anglais et en espagnol sera apposée sur les différents conteneurs. Elle reprend les codes du nouveau mémo-tri et du guide du tri, distribués à l'ensemble de la population.

Avant le 1^{er} février : 5 flux

Conteneur « bouteilles et flacons en plastique »

Conteneur « emballages métalliques »

Conteneur « briques alimentaires et cartonnettes »

Conteneur « papier »

Conteneur « verre »

Après le 1^{er} février : 3 flux



Conteneur BLEU :
« papiers et cartonnettes »



Conteneur JAUNE :
« emballages en plastique, emballages en métal et briques alimentaires »



Conteneur VERT :
« emballages en verre »

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Ainsi, le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus, et donc diminuer davantage les ordures ménagères. L'extension des consignes de tri consiste aujourd'hui à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans les conteneurs de tri et de développer le recyclage.

- **Emballages en plastique** : en plus des bouteilles et flacons, les usagers pourront trier tous les films, les pots, les barquettes, ...
- **Emballages en métal** : en plus des canettes, boîtes de conserves, bidons et barquettes, le tri s'étendra à tous les petits emballages métalliques type capsules, tubes de crèmes, plaquettes de médicaments, opercules ...



Les déchets collectés dans les conteneurs jaune et bleu seront triés dans des centres de tri mécanisés afin de séparer les types de matériaux : le métal des différents plastiques et briques alimentaires, les papiers des cartonnettes. Ces emballages et papiers rejoindront ensuite une filière de recyclage.

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE POINTS TRI POUR FACILITER LE GESTE DU TRI !

Le Sitcom a prévu sur les 2 années à venir de densifier le réseau des points tri afin de rapprocher le tri de la population. Ainsi, ce sont plus de 200 points tri qui seront, en collaboration avec les communes, implantés sur l'ensemble du territoire du Sitcom afin de faciliter l'accès au tri des habitants !

CONTACTS PRESSE

Sitcom Côte sud des Landes

Thomas VACHEY, Directeur

☎ 05 58 72 03 94 ✉ vachey@sitcom40.fr

www.sitcom40.fr

Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Cécile LESGOURGUES, Directrice service communication

☎ 06 71 13 32 96 ✉ cecile.lesgourgues@grand-dax.fr

www.grand-dax.fr

CITEO

Vincent ETHELAMENDY, Responsable Territorial Nouvelle Aquitaine

☎ 06 68 89 54 00 ✉ vincent.etchelamendy@citeo.com

www.citeo.com

A PROPOS DE ...

> Le Sitcom Côte sud des Landes

Le Sitcom Côte sud des Landes, Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères, est un établissement public créé en 1969. Il compte 5 adhérents qui regroupent 76 communes, quatre communautés de communes et une communauté d'agglomération.

La compétence du Sitcom est :

- la collecte des déchets ménagers pour 56 des 76 communes (la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a conservé cette compétence),
- le traitement et la valorisation des déchets ménagers pour la totalité des communes.

Le Sitcom gère un réseau dense de déchetteries et plus de 500 points d'apports volontaires, les points tri, où peuvent être déposés les emballages recyclables et les papiers.



> La Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Le Grand Dax exerce la compétence collecte des déchets et s'investit pleinement dans une politique environnementale engagée. Le service environnement et propreté assure ainsi 3 missions essentielles : la collecte, le tri, la prévention.

Collecter, trier, traiter, valoriser et réduire les déchets représente des enjeux à la fois environnementaux, économiques et sanitaires que le Grand Dax a choisi de placer au cœur de ses priorités.

Sur le Grand Dax, on compte : 4 déchetteries + 120 points tri

> Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français, devenu premier geste éco-citoyen.

Un doute, une question ?

Toutes les informations sur ces nouvelles consignes du tri sur www.sitcom40.fr, sur www.grand-dax.fr ou sur l'application Guide du tri